

# Le p'tit Mannevillais

OCTOBRE 2022



Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Comme chaque année, en octobre, la commune se pare de rose pour « Octobre rose » pour montrer son soutien à la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein. Merci au service technique pour le fleurissement et au comité des fêtes qui organise sa 2<sup>ème</sup> marche rose le dimanche 16 octobre prochain.

Face à la hausse du coût des énergies, la commune adapte ses équipements et ses usages. Depuis 2009, l'éclairage public est éteint la nuit. Le conseil municipal a décidé d'accentuer cette démarche en modifiant les horaires. Dorénavant, l'extinction sera programmée entre 22h00 et 6h00. Le changement récent des éclairages dans les classes et dans la cour de l'école par des leds permettront de mesurer les effets économiques dès cet hiver.

Le contexte ne doit pas nous interdire les moments de joie et de partage. Retrouvez dans ce numéro les événements passés et les animations programmées jusqu'à la fin de l'année pour tous, de nos plus jeunes à nos seniors.

Intermarche PONT AUDEMER Isabelle DUONG Le Maire

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30 Mercredi et jeudi: 8h30-12h00 Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

<u>Crédits photos</u>: Commune <u>Impression</u>: Commune

Diffusion gratuite. Reproduction interdite.

#### Mairie

Chemin des Hauts Vents
Tél.: 02.32.56.94.86
Emanneville-sur-risle@orang

<u>mairie.manneville-sur-risle@orange.fr</u> <u>www.manneville-sur-risle.fr</u>



Ville de Manneville-sur-Risle





## Commémoration de la libération



Dimanche 28 août, les cérémonies du 78<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la ville de Pont-Audemer se sont achevées au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Manneville-sur-Risle en présence des élus et de Madame



Claudine Foutrel-Leblanc, fille de Robert Leblanc, de son petitfils Robert Leblanc et du dernier résistant du Maquis Surcouf Monsieur Jean Bertho âgé de 99 ans.

## Maisons fleuries



Campagne et développement durable :

- 1. M. et Mme Gentil,
- 2. M. et Mme Collé
- 3. M. Ollivier et Mme Alix,

Le 17 septembre dernier, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. Le jury a sélectionné 48 habitations lors de la tournée effectuée le 7 juillet. Les premiers de chaque catégorie ont reçu un bon d'achat à valoir à la pépinière BRIERE. Madame le Maire a félicité tous les participants qui, en fleurissant vos jardins, terrasses ou balcons, contribuent à faire de Manneville-sur-Risle une commune très bien fleurie. Les lauréats sont :

Façade, terrasse et balcon fleuries :

- 1. M. et Mme Guillosson,
- 2. Mme Etancelin
- 3. M. et Mme Duval

Jardin:

- 1. M. Beaudoin,
- 2. M. Marais
- 3. M. et Mme Bicherel.

## Journées du patrimoine



Le 17 et 18 septembre ont eu lieu les journées du patrimoine. Pour cette occasion le musée de la Résistance et de la Déportation a ouvert ses portes pendant tout le week-end. Durant la journée du 18 septembre, les visiteurs ont pu découvrir gratuitement les tableaux de Patrick Thibout et ses amis peintres, les créations artisanales faites main et la décoration d'intérieur en bois flotté réalisées par NKBois, et les pièces réalisées à partir de vêtements récupérés, découpés et réassemblés par l'atelier couture d'Iter'Action de Pont-

## Repas des Séniors

Nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas des séniors, le dimanche 2 octobre en présence de notre doyenne Jacqueline LAMY et notre doyen Monsieur Lucien ROBERT. Une très belle journée partagée ensemble sur le thème du cabaret qui a regroupé une centaine de convives.





## Brèves



#### Mutuelle de Village :

La commune a adhéré depuis plusieurs années à la mutuelle de village, afin de permettre aux habitants MPI FVIF de bénéficier de tarifs réduits. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre à l'une des permanences qui aura lieu le 12 décembre 2022, le 13 février 2023 ou le 22 mail 2023 à Pont-Audemer (salle d'armes -2<sup>ème</sup> étage) ou à les contacter par téléphone au 02.31.50.35.50.



#### **Conseil Municipal:**

Depuis le 1er juillet 2022, le compte-rendu sommaire des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par une liste des délibérations qui est affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le

Conseil Municipal. Le procès-verbal est diffusé après approbation du conseil municipal suivant.



Médaille de la famille : Vous avez élevé au moins 4 enfants de nationalité française et l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, vous pouvez prétendre à la médaille de la famille. Pour obtenir cette médaille vous devez vous rendre dans la mairie de votre domicile afin de retirer le formulaire de demande. Une cérémonie de remise de médaille sera organisée en mairie.

## Cimetière



Une concession est un remplacement au cimetière, cédé pour une durée précise (15, 30 ou 50 ans). Lorsque cette durée est terminée, la concession est échue. De nombreuses concessions du cimetière sont aujourd'hui arrivées à échéance. Les services techniques poseront courant octobre des panneaux, afin que les concessionnaires ou la famille se manifestent en mairie pour renouveler ou abandonner la concession. La Commune peut reprendre une concession après un délai de deux ans suivant l'échéance de la concession.

## **Environnement**

#### Règlementation des mares existantes :

Les mares sont règlementées et répertoriées par le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

- Tout comblement est interdit et les mares ne doivent pas être obstruées.  $\Rightarrow$
- Toute plantation ou introduction d'espèces exotiques envahissantes est interdite.
- Toute construction est interdite autour des mares dans un périmètre de 10 mètres.  $\Rightarrow$
- Dans ce périmètre de 10 mètres, une bande végétalisée (prairie / herbe) doit être maintenue et accompagnée de haies, bosquets ou autre végétation existante.
- Les berges doivent être maintenues en pente douce.

Si vous possédez une mare sur votre terrain et qu'elle n'est pas recensée sur le plan de zonage n°2 (disponible sur le site internet de la commune), il est indispensable de le signaler en mairie.

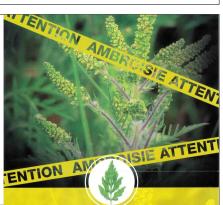


L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante toxique, envahissante et une menace pour l'agriculture. Elle provoque des allergies, de l'asthme et de l'urticaire.

## Que faire si je trouve une ambroisie?

Prévenir la mairie, le référent nommé par le conseil municipal Monsieur Jean DUREL viendra constater la présence de cette plante, vous donnera la marche à suivre et le signalera à FREDON Normandie.





## leunesse



# Animations jeunesse

Pour les collégiens du collège de Manneville sur Risle

#### Tous les mardis soirs de 17h à 19h.

Un temps de rencontre autour de jeux de société, d'activités manuelles, de bricolage ou encore d'échanger sur d'éventuels projets à mettre en place.

#### Le deuxième vendredi du mois de 16h à 21h30

précédé et/ou suivi de divers jeux.

#### Un samedi par mois

En après-midi ou en soirée, une sortie ou une animation sur place.

#### Renseignements et inscriptions :

Léa Soulet - Tel: 02.32.57.52.02 ou 06.71.93.81.48

Mail: lea.soulet@ccpavr.fr



## Clos Normand Sept 2022 à Juillet 2023

Inscriptions pour les VACANCES

Pour les Vacances d'Automne (22.10 au 07.11) Inscription du 26 septembre au 14 octobre 2022

Vacances de fêtes de fin d'année (17.12 au 03.01) Inscription du 21 novembre au 9 décembre 2022

Vacances d'hiver ( 11.02 au 27.02) Inscription du 13 janvier au 3 février 2023

Vacances de printemps (15.04 au 2.05) Inscription du 20 mars au 7 avril 2023

Vacances d'été (à partir du 8.07) Inscription du 11 au 30 juin 2023

#### Renseignements et inscriptions :

Le Clos Normand 27500 Pont-Audemer

Tel: 02.32.41.08.36



## Agenda

#### Octobre

#### Samedi 8

#### Soirée jumelage Bunsoh

Comité de jumelage - Ouvert à tous

Contact: jumelagemannevillebunsoh@gmail.com

#### Repas des Anniversaires

Club de l'amitié - réservé aux adhérents

#### Dimanche 16

#### La Mannevillaise Rose

Comité des Fêtes

#### Dimanche 23

#### Théâtre - La sexualité des orchidées

Le Théâtre L'éclat de Pont-Audemer se déplace à Manneville-sur-Risle le 23 octobre prochain à 16h à la salle communale, pour vous présenter la conférence-spectacle « De la Sexualité des Orchidées » . Entrée payante, (7€ et 5€) réservation au 02.32.41.81.31 ou sur le site de la ville de Pont-Audemer.

## Du 24 au 28 octobre Stages Arts du cirque

Bertrand LESTRELIN Inscription au 06.46.37.42.37



60€ LES 5 JOURS 6-13 ANS DE 10H30À 12H

STAGES ENCADRÉS PAR BERTRAND LESTRELIN PROFESSEUR DE CIRQUE DIPLOMÉ D'ETAT ET ARTISTE DE SPECTACLE VIVA

#### Novembre

#### Mercredi 9

#### Après-midi jeux de société

Club de l'amitié - réservé aux adhérents

#### Vendredi 11

Cérémonie de l'armistice au monument aux morts

Vin d'honneur à la salle communale

#### Dimanche 13

#### Loto

Comité des Fêtes - Salle communale

#### Jeudi 10

#### Conseil Municipal

18h30 - Salle du Conseil

#### Mercredi 30

#### Après-midi ieux

14h - Salle communale en faveur du téléthon Club de l'amitié - Ouvert à tous.

3€ l'entrée avec boisson offerte. Gratuit pour les moins de 7 ans

#### Décembre

## Jeudi 1<sup>er</sup>

Déjeuner à Neufchâtel avec spectacle au théâtre Club de l'amitié - Réservé aux adhérents

#### Samedi 10

#### Distribution du colis des anciens

(+65 ans inscrits sur la liste électorale) 9h30 à 12h30 - Salle communale

#### Mercredi 14

#### Repas de Noël

Club de l'amitié - réservé aux adhérents

#### Jeudi 15

### **Conseil Municipal**

18h30 - Salle du Conseil

#### TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.